La liberté d'expression sur les réseaux sociaux



1 jour - 7 heures

Code formation: Log-075

www.adhara.fr

Objectifs

S'exprimer librement sur les réseaux sociaux Protéger l'entreprise ou/et son intimité sur les réseaux sociaux Maîtriser la mise en ligne d'informations

Participants

Dirigeant d'entreprise, assistant juridique expérimenté, assistant de direction, community manager...

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en oeuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert sur cette thématique. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assurée par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. Evaluation des acquis et attestation de fin de stage adressés avec la facture.

Programme

La place des réseaux sociaux

Propos introductifs

Définition des réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux

L'entreprise, victime des réseaux sociaux

La mise en ligne d'information sur un site internet/réseau social

Définitions

Correspondance privée et publique : une différence essentielle sur les réseaux sociaux

Identifier l'éditeur des informations

Attention au droit d'auteur sur internet : image, photo, texte, musique

La publicité sur internet : attention à la concurrence déloyale